

LABEL ECOLE FEMININE DE FOOTBALL

QUELQUES DEFINITIONS :

- Le développement des Ecoles Féminines de Football (EFF) concerne les catégories U6 à U19 filles. L'EFF en plus de sa mission éducative, assurée par un encadrement compétent, se doit d'enseigner le football dans les respects des règlements, de la politique fédérale et l'esprit sportif.
- Etre labélisé Ecole Féminine de Football, c'est un gage de qualité à partir de différents critères et d'une évaluation.

LES ENJEUX :

Développer la pratique féminine en

- En accueillant davantage de filles dans les clubs
- En créant des équipes spécifiques
- Assurant une qualité d'accueil, d'encadrement, d'enseignement
- Valorisant le rôle social et éducatif des clubs auprès des parents, des partenaires, des collectivités.....

LES PRINCIPES :

- Un projet à long terme
- Une action identique pour tous les clubs
- Des critères autour des 4 axes fondamentaux : PROJET ASSOCIATIF, PROJET SPORTIF, PROJET EDUCATIF, PROJET ENCADREMENT ET DE FORMATION
- Des critères à respecter
- 3 niveaux (Or – Argent – Bronze) pour avoir une action véritablement incitative

LES CRITERES (cf. : document)

- **NIVEAU OR**
- **NIVEAU ARGENT**
- **NIVEAU BRONZE**

VALORISATION :

NIVEAU OR : Club qui a validé les critères OR. Attribution d'un diplôme et d'une dotation matérielle.

NIVEAU ARGENT: Club qui a validé les critères Argent. Attribution d'un diplôme et d'une dotation.

NIVEAU BRONZE: Club qui a validé les critères Bronze. Attribution d'un diplôme et d'une dotation.

MISE EN PLACE DE LA PROCEDURE D'EVALUATION :

- 1^{er} étape : Remplir la fiche de renseignement et la renvoyer à la Ligue de Normandie – Antenne de Caen.
- 2^{ème} étape : Fixer une visite dans le club candidat avec le groupe de pilotage dans le club.
- 3^{ème} étape : Attribuer les différents niveaux de label par la Commission Régionale des labels
- 4^{ème} étape : Validation par le Comité Directeur de la LFN puis par la FFF

CALENDRIER :

- Septembre : Envoi documents clubs
- 31 Janvier 18 : Retour définitif des dossiers
- Juin: Attribution des différents niveaux
- Entre Novembre et Janvier : Visite conseil
- Entre Le 1 Février et 28 Mai : Visite Evaluation
- Septembre : Remise dotations